Une invention républicaine : la Science de l'éducation (1882-1914)

Le titre, quelque peu provocateur, de mon intervention l'indique : je me propose d'aborder la naissance de la Science de l'éducation de façon rétrospective. D'une part, à partir de la polémique ouverte et entretenue par les nouveaux républicains et, d'autre part, à partir des défenses et illustrations de la pédagogie et des sciences de l'éducation ; républicains et pédagogues qui oublient tout simplement qu'il s'est agi d'une « invention républicaine ». Je me propose ensuite d'esquisser les grands traits de cette invention et du développement de la Science de l'éducation à la fin du 19^e et au début du 20^e siècles (2^e point), puis d'ouvrir la discussion en braquant le projecteur sur quelques points saillants de ce projet.

1. Une étrange amnésie.

Il y a exactement 20 ans, J.-Cl. Milner ouvrait le feu contre une école qui , selon lui, serait livrée aux intérêts et aux « savoirs chauds » et « proliférants » du monde (Milner, 1984), contre les pédagogues pieux exclusivement préoccupés de la relation éducative et de l'épanouissement de l'élève, contre les sociologues qui récusent l'idéal de l'école séparée du monde. Depuis, un escadron d'intellectuels poursuit, avec un succès médiatique certain, l'offensive sur deux fronts : sur celui des savoirs et de la culture classique, et sur celui de la laïcité. Ils mènent leur offensive au nom de l'école de la République, d'une école ouverte à tous les enfants mais abritée du monde, d'une école sanctuarisée, indifférente aux différences des élèves, centrée sur l'instruction et sur des savoirs universels et abstraits qui parlent d'euxmêmes. Ils accusent les partisans d'une « laïcité ouverte », les pédagogues, les sociologues de « communautarisme », enfermant ainsi les débats dans l'opposition saugrenue entre républicains et pédagogues ; et ils contestent non seulement la légitimité de toute technologie pédagogique ou didactique, mais aussi celle de toute science de l'éducation. Mais, pris par le grand récit d'une école républicaine (dont d'innombrables travaux historiques ont montré qu'elle est un mythe), ils oublient que ce sont justement les républicains dont ils se réclament qui ont inventé la Science de l'éducation et une conception de la laïcité bien moins dogmatique que la leur.

De leur côté, mais pour d'autres raisons, les pédagogues et les spécialistes de sciences de l'éducation ne se sont guère intéressés aux prémices de leur discipline. Bien sûr, dans des circonstances d'inauguration ou dans les manuels d'introduction aux sciences de l'éducation, ils faisaient référence à leurs ancêtres et « précurseurs » ; mais jusqu'à une période récente, leur vision de la Science de l'éducation était singulièrement anachronique : tout à leur volonté de légitimer leur incertaine discipline, ils ont vu dans la Science de l'éducation un projet de scientificisation des questions d'éducation, oubliant au passage son caractère politique républicain.

2. Une initiative des républicains

Peu après les lois instaurant la gratuité de l'école primaire (loi du 16 juin 1881), la laïcité scolaire et l'obligation de l'enseignement primaire (loi du 28 mars 1882), le Ministère de l'Instruction Publique ouvre un premier enseignement de Science de l'éducation à la Sorbonne, en 1883; puis, en 1884, dans les Facultés de Lyon, de Montpellier et de Nancy et en 1887 à Toulouse. Par la suite, la quasi totalité des Universités (15 sur 17) furent dotées ou se dotèrent de cet enseignement. A l'origine de ce nouvel enseignement, les ministres Jules Ferry puis Goblet, les directeurs des enseignements et, au premier chef, Ferdinand Buisson – tous, évidemment républicains convaincus. Cet enseignement, destiné principalement, au départ, aux élèves maîtres des écoles normales et aux professeurs, puis après la réforme de

1902 aux candidats à l'agrégation, était constitué d'un cours magistral et d'une conférence pratique.

La première vague de cours ne répondait à aucune demande préalable des Facultés et suscita un intérêt mitigé et parfois une certaine réserve. Elle ne répondait pas plus à une demande des instituteurs ou des professeurs d'écoles normales, et encore moins à une demande des professeurs de l'enseignement secondaire, qui marquèrent une franche hostilité. Ces cours furent confiés à des professeurs de philosophie qui, acceptèrent avec + ou – de réticences, par « devoir civique » - tous étaient des républicains convaincus.

Cependant, une fois ainsi institué, cet enseignement suscita une demande de la part des Universités concurrentes qui n'en étaient pas dotées ; il réunissait, généralement, un large auditoire d'instituteurs, de professeurs d'écoles normales, d'inspecteurs et de « dames du monde », et suscita des demandes de la part de ceux qui en étaient privés.

3 : Le projet d'une science de l'éducation.

Le choix des professeurs, la liberté qui leur fut laissée de faire ce qu'ils voulaient, l'intitulé des cours, suffisent à l'indiquer : aux lendemains de la laïcisation de l'école primaire et jusqu'à la guerre de 14, il ne s'agissait pas de fonder les pratiques d'instruction et d'éducation et, plus largement, la réforme de l'enseignement primaire puis secondaire, sur une science positive des phénomènes éducatifs.

Comment former les maîtres après les lois Ferry qui consacraient, en 1881, la gratuité de l'école publique et, en 1882, la laïcité des programmes et l'obligation de l'instruction? Comment les préparer à enseigner la morale laïque, une conception du bien commun, des valeurs communes à tous les élèves, quelles que soient leurs appartenances ? Et, en amont, comment édifier cette morale, comment fonder le projet d'éducation républicain ? C'est donc d'une triple mission que des professeurs républicains furent investis et se saisirent : fonder l'œuvre scolaire de la République sur une conception très générale de l'éducation et de la perfectibilité des facultés enfantines, forger une morale commune et former les maîtres. Ces philosophes, très souvent spiritualistes, transportèrent, dans les cours de Science de l'éducation, leur conception philosophique, politique et sociale et suivirent la pente qui leur était devenue quasi naturelle, celle de la régression vers les fondements de l'éducation et vers son histoire. Ils remontaient directement des questions pratiques d'enseignement vers une conception néo-kantienne (ou rousseauiste) confiante dans l'éducabilité de l'enfant et dans la perfectibilité de l'être humain ou vers une « histoire » des doctrines pédagogiques. Ils s'installaient dans les généralités d'une philosophie trinitaire de la nature humaine et de l'éducation physique, morale et intellectuelle, ou encore dans le prêt-à-penser des métaphores (Charbonnel, 1988) et des subtiles distinctions terminologiques.

Ce n'est que peu à peu, principalement au tournant du 19^e et du 20^e siècles, que certains de ces professeurs recoururent aux sciences sociales naissantes, à la psychologie ou plus fréquemment à la sociologie (rappelons que l'enseignement de la pédagogie fut le cheval de Troie de Durkheim): on voit peu à peu les thématiques se diversifier (par ex éducation du sens social, éducation morale, l'éducation des filles, et exceptionnellement psychologie expérimentale); et la science de l'éducation se fragmenter en une multitude d'approches (philosophie, psychologie, sociologie, histoire...). Mais, dans la plupart des cas, et celui de Durkheim est emblématique, ils cherchèrent moins, à leur tour, à étudier scientifiquement et empiriquement les phénomènes éducatifs (ce à quoi ils n'étaient guère préparés ou disposés) qu'à fonder la morale laïque et à justifier l'œuvre scolaire de la IIIe République.

Quoi qu'il en soit, la Science de l'éducation ne tint que ce que tint le projet politique volontariste qui la portait : fondée sur un socle de convictions communes, elle se trouva vite

écartelée entre des définitions et des intérêts contraires : d'un côté une pédagogie installée dans la généralité, d'un autre côté une juxtaposition de sciences sociales appliquées à l'éducation. Elle présenta ainsi, dès sa naissance, une allure originale, celle d'une discipline fragile et incertaine de son identité.